

JOS.-HENRI-ERNEST MERCIER, de Québec, et RAYMOND-BADELARD PANET, de St-Raymond, district de Québec ;  
JOS.-EUGÈNE SICARD de CARUFEL, de Maskinongé, JOS.-HERCULE-SÉVÈRE BEAUDET, de St-Pierre les Beequets, ALEXIS-AMÉDÉE GÉLINAS, de St-Barnabé, MARIE-JOSEPH-ÉDOUARD-RIVARD DUFRESNE, de Nicolet, et CHS-ÉDOUARD-HENRI VIGNEAU, de Bécancour, district de Trois-Rivières ;  
JOS.-ADHÉMAR OGDEN, de St-Pie, OMER ASHBY, de Ste-Marie de Monnoir, AIMÉ LUSSIER, de Ste-Rosalie de Bagot, et GREGOIRE GRILLET, de Ste-Angèle de Rouville, district de St-Hyacinthe.  
ont aussi donné avis qu'ils se présenteront pour être admis à l'étude du Notariat.

---

L'entrée du Canada fut interdite de tout temps, sous le régime français, à l'ordre des avocats. Le gouvernement en donnait pour raison qu'il ne fallait point susciter le goût des procès. Il en fut de même pour toutes les colonies que la France établit en Amérique. Dans un livre, récemment publié par M. de Beaumont sur *Les derniers jours de l'Acadie*, nous trouvons l'ordre qui suit adressé par le roi aux autorités de l'Île Royale (Cap Breton) :

“ Les sieurs Comte de Raymond et Prévot doivent aussi empêcher que les gens de pratique et de palais ne soient soufferts dans la colonie que pour y faire des établissements et sans se mêler de procès, directement ni indirectement. L'expérience n'a que trop fait connaître combien ces sortes de gens sont dangereux pour les colonies où la chicane est plus funeste encore, tant par les obstacles qu'elle apporte au commerce, à la pêche et à la culture des terres dont elle détourne les habitants, que par les frais immenses qu'elle leur cause.”

---

COMPILATION ET RECUEIL des lois statutaires touchant l'enregistrement des droits réels et des privilèges et hypothèques qui, dans la province de Québec, assurent les droits du propriétaire et du créancier ; avec REMARQUES ET OBSERVATIONS sur la pratique des Bureaux d'Enregistrement ; suivie d'une TABLE ALPHABÉTIQUE contenant un résumé du texte de ces lois, pour en faciliter la recherche et l'étude, par J.-C. ARGEN, ancien notaire et registrateur à Montréal.

Cet ouvrage est publié sur papier choisi et contient 411 pages in octavo.

En vente chez l'auteur, No. 63, rue St-Gabriel, Montréal, au prix de \$4.00 en brochure et \$1.50 relié en demi-veau, pour les non souscripteurs.